



PRD
Monsieur Romain PEYRONIE
8 rue Lamennais
75008 PARIS

Référence : GS/JLC/OP/ENM/CA/JM N° 2021000
Pôle Développement Economique et Numérique
Affaire suivie par Jennifer MOUTON
Tél. 06 49 57 30 06 – 06 49 57 30 06
j.mouton@dreux-agglomeration.fr

Dreux, le 30/06/2021

Objet : Autorisation dépôt autorisations administratives

Monsieur,

Aux termes d'un protocole en date du 02 septembre 2019, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux vous a consenti la réservation d'un terrain sis au sein de la ZAC des Merisiers à Germainville (28), d'une superficie d'environ 20,1 hectares, se trouvant en partie sur les parcelles ZH21, 22, 23, 24, 25, 26, 30, 32, 63, 71, 73, 74, 76, 78, 80, 82, avec l'engagement de conclure une promesse unilatérale de vente.

Comme évoqué, l'avancement des procédures administratives, dont celle de la procédure d'expropriation, nous permet de soumettre la conclusion de la promesse portant sur le terrain à l'approbation du conseil communautaire.

Dans l'intervalle, nous vous autorisons, si bon vous semble, à déposer vos dossiers de demande d'autorisations administratives, notamment le dossier de demande de permis de construire portant sur un bâtiment à usage principal de logistique et/ou industrie pour une surface de plancher maximum de 95.000 m², tout comme le dossier de demande d'autorisation environnementale visée à l'article L181-1 du Code de l'environnement valant demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Gérard SOURISSEAU
Président de l'Agglomération
du Pays de Dreux